

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 17 janvier 2025

### TRANSPORTS

#### **« Je souhaite armer les agents du Groupe d'Assistance et de Protection (GAP) de la RTM pour améliorer la sécurité » a annoncé Martine Vassal**

Depuis 2018 et du fait des actions menées de la Métropole et de la RTM, les faits délinquance et d'insécurité dans les transports ont baissé de 20% à Marseille et de 33% sur l'ensemble du réseau métropolitain. Ces bons résultats sont le fruit d'effort continus engagés par la Métropole et par la RTM. A l'occasion d'une visite du centre de supervision de la RTM effectuée ce jour dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, a annoncé sa volonté de donner aux agents de la RTM les mêmes prérogatives que ceux de la RATP et a déclaré :

*« Je salue le travail quotidien de nos agents et notamment ceux du GAP (Groupe d'Assistance et de Protection) qui, par leur travail, rendent notre réseau de transports plus sûr au quotidien. Pour qu'ils soient davantage protégés face aux délinquants et que leur travail soit encore plus efficace, je souhaite créer un service interne de sécurité, autorisé et encadré par la loi, pour donner aux agents des moyens de coercitions concrets et qu'ils soient mieux équipés avec des armes non-létales.*

*Ce service interne de sécurité va apporter de nouvelles prérogatives à nos agents du GAP : port d'une arme non létale sous autorisation, palpation ou encore le contrôle visuel des sacs. Le fait d'armer les agents du GAP avec des armes non létales de catégorie B ou D (bombe lacrymogène, matraque par exemple) permettra d'améliorer encore la sécurité dans les transports, de mieux les protéger eux-mêmes et de renforcer la prévention et la lutte contre les incivilités et contre les atteintes à la sécurité publique. Sans sécurité, pas de sérénité. »*

#### **Genèse du Groupe d'Assistance et de Protection (GAP)**

Créé en 2022 sous l'impulsion de Martine Vassal, l'objectif du GAP est de prévenir et de sécuriser les transports en commun de Marseille et du territoire. A son lancement, il comptait 49 agents et à présent ils sont 78. Cette année, les effectifs grimperont à 99 agents avec 21 recrutements en cours. L'année dernière, le GAP est intervenu 6700 fois sur le réseau.

#### **Un plan d'actions concrètes en matière de sécurité et de lutte contre la fraude**

En plus des effectifs humains, d'importants moyens matériels ont été déployés pour renforcer le sentiment de sécurité dans les transports, tels que :

- 278 agents exclusivement dédiés au contrôle dans les transports ;
- 78 agents du GAP et 99 courant 2025 ;
- Vidéoprotection : remplacement des caméras analogiques par des caméras numériques dans les stations de métro pour une meilleure qualité d'images et une augmentation du champ de couverture ;

- Couverture 4G sur l'intégralité du métro depuis septembre 2023 ;
- Présence de visiophones multi langues dans les stations de métro ;
- Portiques anti-fraude installés à la faveur de la modernisation des stations de métro ;
- Bouton alerte en cas de situation d'urgence sur l'application RTM, possibilité de signaler en tant que victime ou témoin ;
- Descente à la demande en vigueur sur le réseau de soirée et les lignes de nuit ;
- Programme « Rénov'Stations » pour apporter plus de modernité, de confort, de luminosité et de sécurité aux voyageurs.